

## Objectifs de la formation

Acquérir les fondamentaux de lutte contre le feu  
Apprendre à manipuler un extincteur  
Etre capable d'intervenir immédiatement et efficacement avec les moyens de secours incendie mis à votre disposition  
Pouvoir alerter les secours adaptés

## Personne concernée

L'ensemble du personnel de l'entreprise  
Accessible aux personnes à mobilité réduite

## Prérequis

Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis pour suivre cette formation

## Pédagogie

### Méthodes pédagogiques

Exercices d'extinction sur feux réels

### Moyens techniques

PC portable et vidéoprojecteur pour projection de diaporama interactif  
Bac à feu écologique + additifs  
Utilisation d'extincteurs CO2 + additif et eau pulvérisée  
Extincteur en coupe

### Moyens humains

Formateur qualifié ayant une solide expérience (pompiers)

## Organisation

En intra-entreprise : dans les locaux de l'entreprise  
Un espace sécurisé avec point d'eau est nécessaire pour effectuer la manipulation des extincteurs

Une feuille de présence sera signée à chaque demi-journée par le stagiaire et le formateur

### Nombre de participants :

4 à 10 participants

**Durée :** 4 heures : 1/2 journée

**Le délai d'accès** tient compte des différentes formalités nécessaires à l'accessibilité à la formation dans un temps minimum d'un mois avant le début de l'action.

## Contenu de la formation

Après une présentation du programme, du formateur et des participants, voici les thèmes abordés:

- Les dangers de l'incendie (définition, le triangle du feu, les classes de feux, le repérage des signes)
- L'application des consignes de sécurité
- L'alerte des services de secours
- Les moyens d'extinction disponible
- La manipulation d'extincteurs et éventuellement des RIA
- Les modalités d'évacuation

## Evaluation

Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et des compétences.

Cette formation est sanctionnée par une attestation de fin de formation.

Evaluation du stage par une enquête de satisfaction remise au stagiaire à la fin de la formation.

## Perfectionnement

Tous les 6 mois à 1 an

## Réglementation applicable

Art. R4227-28, Art. R4227-38 & 39 du Code du Travail

## Modalités :

Tarif intra entreprise : Nous consulter

### **Contact :**

Mylène DUBROCA  
0692 55 44 28  
redbird.reunion@gmail.com